



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 4700

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le tableau statistique publié dans une récente brochure : l'OCDE en chiffres (1997). Il s'avère que la France avec un ratio de 19,6 élèves/enseignants pour le primaire et de 13,7 pour le secondaire est l'un des pays de l'OCDE qui a le plus fort taux d'encadrement (20,4 et 14,4 pour l'Allemagne, 20,7 et 15,8 pour la Grande-Bretagne). Il faut rappeler qu'en 1969, pour 6 340 000 élèves, il y avait 230 000 instituteurs et que, cette année, 6 651 000 élèves auront 328 000 instituteurs. C'est ce que confirme l'OCDE. Il lui demande la suite qu'il envisage de réserver à l'analyse de ces statistiques qui font plutôt apparaître un surnombre des enseignants, situation tout à fait différente de l'enseignement supérieur où l'on manque d'enseignants et de personnels techniques et administratifs, ce qui justifierait un rééquilibrage des moyens budgétaires à l'intérieur de son ministère.

Texte de la réponse

Malgré la poursuite de la baisse des effectifs, tant dans le primaire que dans le secondaire, le Gouvernement a décidé pour 1998 de ne pas supprimer d'emplois d'enseignants. La baisse des effectifs d'élèves permettra, grâce à un effort de redéploiement en faveur des écoles et des établissements situés en zones difficiles, de mettre en oeuvre une politique d'amélioration de la qualité de l'enseignement pour tous, et notamment pour les élèves issus des milieux les plus défavorisés. Par ailleurs, dans l'enseignement supérieur, en 1998, ce sont 3 000 emplois d'enseignants qui viendront renforcer la capacité d'enseignement et de recherche auxquels s'ajouteront 850 emplois de personnels non enseignants et 350 emplois de personnels de bibliothèques pour améliorer les moyens de fonctionnement de l'enseignement supérieur.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4700

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3498

Réponse publiée le : 15 décembre 1997, page 4652